

## Nos +

- Un **seul numéro d'appel**  
pour répondre à vos questions : **05 63 97 70 40**

- Des **aides financières** (nous vous aidons à constituer le dossier de demande d'aide).

- Des **avantages fiscaux : déduction jusqu'à 50 % des frais engagés \***  
(\* de l'impôt sur le revenu)

- Le **crédit d'impôt** pour personnes non retraitées.

- Installation possible **sans ligne téléphonique.**

- Matériel **étanche.**

- Un **seul n° de référent** est suffisant.

Agrément qualité  
n° R/160112/A/081/Q/002

Association autorisée  
par le Conseil Général du Tarn et de l'Hérault

Membre de l'Union Nationale de l'Aide,  
des Soins et des Services aux Domiciles.



# Téléassistance

Un fonctionnement  
simple et efficace.

Depuis plus de 40 ans, l' Adar est une association spécialisée dans le service à domicile, détentrice de plusieurs agréments lui permettant de répondre aux besoins des ménages et des familles en matière de garde d'enfants à domicile, aide au ménage et repassage, service d'accompagnement des personnes handicapées et aide aux seniors. L' Adar, c'est plus de 1 500 personnes aidées par an.



**Vous avez peur des chutes ou vous êtes déjà tombé ? Vous avez des angoisses ou vous sentez seul ?** N'attendez plus et faites installer la téléassistance à votre domicile ou celui de votre proche. L'installation est rapide et effectuée par un professionnel.

### ✓ Installation du matériel

Pour chaque mise en place, nous évaluons vos besoins afin de vous proposer du matériel adapté à votre situation. Nous convenons ensuite d'un rendez-vous à domicile pour constituer le dossier, l'installation et les tests du matériel.

### ✓ Déclenchement d'un appel vers notre plateforme médicale

- Il vous suffit d'appuyer sur le médaillon ou le bracelet étanche.
- Vous êtes directement mis en relation avec les opératrices ou les médecins de la centrale médicalisée 24h/24 et 7j/7.

### ✓ Evaluation et traitement de l'appel

Les opératrices vous répondent à tout moment de la journée ou de la nuit pour :

- Prévenir vos proches, votre médecin traitant ou les services de secours (Pompiers, Samu, Police), en cas de besoin.
- Un moment de convivialité.

Le service de téléassistance proposé par l'Adar est réalisé par



*Adar*

104, av de Toulouse - 81200 AUSSILLON  
Tél: 05.63.97.70.40

du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00  
et de 13h30 à 17h30

adar.aussillon@adar81.fr  
www.adar81.fr

Nouveau !



#### Le détecteur de chutes

Associé à votre téléassistance, ce système permet de déclencher un appel automatiquement lors d'une chute.